

ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

Budget Annexe

M 4

Budget
Primitif

Année 2017

Voté par nature

Poste comptable

Paierie de la Région Centre

COLLECTIVITES MEMBRES DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

REGIONS	VILLES ET AGGLOMERATIONS	SICALA
Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charente	Agglomération de Nevers	Sicala Anjou Atlantique
Région Auvergne-Rhône-Alpes	Angers Loire Métropole	Sicala de Haute Loire
Région Bourgogne-Franche-Comté	Clermont Communauté	Sicala de la Nièvre
Région Centre-Val de Loire	Nantes Métropole	Sicala de l'Allier
Région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon	Roannais Agglomération	Sicala de Saône et Loire
Région Pays de Loire	Saint-Etienne Métropole	Sicala d'Indre et Loire
	Saumur Loire Développement	Sicala du Cher
	Ville de Blois	Sicala du Loir et Cher
	Ville de Bourges	Sicala du Loiret
	Ville de Châteauroux	
	Ville de Joué les Tours	
	Ville de Limoges	
	Ville de Montluçon	
	Ville de Saint Nazaire	
	Ville de Tours	
	Ville de Vichy	
	Ville de Vierzon	
	Ville d'Orléans	
DEPARTEMENTS		
Département de la Creuse		
Département de la Haute Loire		
Département de la Haute Vienne		
Département de la Loire		
Département de la Lozère		
Département de la Nièvre		
Département de l'Allier		
Département de l'Ardèche		
Département de Loire Atlantique		
Département de Maine et Loire		
Département de Saône et Loire		
Département d'Indre et Loire		
Département du Cher		
Département du Loir et Cher		
Département du Loiret		
Département du Puy de Dôme		

SOMMAIRE

pages			
	I Informations générales		
	Modalités de vote du budget		
	II Présentation générale du budget		
	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III Vote du budget		
	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - Annexes	Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
	A3.2 - Etalement des provisions		X
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement (1)		X
	A5.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
	C - Autres éléments d'informations		
	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier (2)		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
	D Arrêté et signatures		
	D - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1),
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
 - avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

- III - Les provisions sont : (3)
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (4).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

- V - Le présent budget a été voté (5) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer "primitif de l'exercice précédent" ou "cumulé de l'exercice précédent".

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 962 430,00	4 962 430,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		4 962 430,00	4 962 430,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 478 000,00	1 478 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 478 000,00	1 478 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 440 430,00	6 440 430,00
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (FRAR + voté)
011	Charges à caractère général	2 136 300,00		2 376 530,00	2 376 530,00	2 376 530,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	566 310,00		564 900,00	564 900,00	564 900,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	627 000,00		523 000,00	523 000,00	523 000,00
Total des dépenses des services		3 329 610,00		3 464 430,00	3 464 430,00	3 464 430,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles			20 000,00	20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions (4)	150 000,00				
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues	20 000,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 499 610,00		3 484 430,00	3 484 430,00	3 484 430,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	737 000,00		1 478 000,00	1 478 000,00	1 478 000,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		737 000,00		1 478 000,00	1 478 000,00	1 478 000,00
TOTAL		4 236 610,00		4 962 430,00	4 962 430,00	4 962 430,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 962 430,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, prestations...	3 298 722,00		3 377 244,00	3 377 244,00	3 377 244,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation	937 888,00		848 186,00	848 186,00	848 186,00
75	Autres produits de gestion courante					
Total des recettes de gestion courante		4 236 610,00		4 225 430,00	4 225 430,00	4 225 430,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions et dépréciations(4)			737 000,00	737 000,00	737 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 236 610,00		4 962 430,00	4 962 430,00	4 962 430,00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (6)					
Total des recettes d'ordre d'exploitation						
TOTAL		4 236 610,00		4 962 430,00	4 962 430,00	4 962 430,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	=
---	---

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 962 430,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 478 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	---------------------	---

(1) cf IB - Modalités de vote.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
20	Immobilisations incorporelles	225 000,00				
21	Immobilisations corporelles	90 000,00		381 000,00	381 000,00	381 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	422 000,00		1 097 000,00	1 097 000,00	1 097 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	737 000,00		1 478 000,00	1 478 000,00	1 478 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45X-1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	737 000,00		1 478 000,00	1 478 000,00	1 478 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement					
TOTAL		737 000,00		1 478 000,00	1 478 000,00	1 478 000,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--	--

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 478 000,00
---	---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget primitif précédent(1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV=I+II+III
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement					
10	Dot., fonds divers et réserves					
106	Réserves (7)					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)(5)					
26	Particip., créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières					
45X-2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement					
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	737 000,00		1 478 000,00	1 478 000,00	1 478 000,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)					
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	737 000,00		1 478 000,00	1 478 000,00	1 478 000,00
TOTAL		737 000,00		1 478 000,00	1 478 000,00	1 478 000,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--	--

=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 478 000,00
---	---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 478 000,00
---	---------------------

(1) cf IB - Modalités de vote

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations de comptes financiers.

(5) A servir uniquement, en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 376 530,00		2 376 530,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	564 900,00		564 900,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	523 000,00		523 000,00
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	20 000,00		20 000,00
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux prov.			
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 478 000,00	1 478 000,00
Dépenses d'exploitation - Total		3 484 430,00	1 478 000,00	4 962 430,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 962 430,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
14	<i>Provisions réglementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)			
21	Immobilisations corporelles (6)	381 000,00		381 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)	1 097 000,00		1 097 000,00
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45X-1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		1 478 000,00		1 478 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 478 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	3 377 244,00		3 377 244,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation	848 186,00		848 186,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions	737 000,00		737 000,00
79	Transferts de charges			
	Recettes d'exploitation - Total	4 962 430,00		4 962 430,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	---	--

=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 962 430,00
---	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement			
14	Provisions réglementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, Régie)			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Dépréciation des immobilisations (4)			
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		1 478 000,00	1 478 000,00
	Recettes d'investissement - Total		1 478 000,00	1 478 000,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--	--

+	AFFECTATION AU COMPTE 106	
---	----------------------------------	--

=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 478 000,00
---	---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe iv-A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et en M44.

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 136 300,00	2 376 530,00	2 376 530,00
6061	Fournitures non stockables	160 000,00	451 000,00	451 000,00
6064	Fournitures administratives	2 300,00	1 000,00	1 000,00
6066	Carburants	8 500,00	8 500,00	8 500,00
611	Sous-traitance générale	1 033 500,00	953 530,00	953 530,00
6137	Redevances, droits passage, servitudes	34 000,00	36 000,00	36 000,00
61551	Matériel roulant	1 500,00	1 500,00	1 500,00
61558	Autres biens mobiliers	5 000,00		
6156	Entretien maintenance	10 000,00	33 000,00	33 000,00
6168	Autres	92 000,00	89 000,00	89 000,00
617	Études et recherches	60 000,00	31 000,00	31 000,00
618	Divers	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6226	Honoraires		3 000,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	3 500,00	3 500,00
6256	Missions		1 500,00	1 500,00
6262	Frais de télécommunications	67 500,00	71 000,00	71 000,00
63512	Taxes foncières	601 000,00	601 000,00	601 000,00
6358	Autres droits	40 000,00	76 000,00	76 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	566 310,00	564 900,00	564 900,00
6218	Autre personnel extérieur	114 900,00	114 900,00	114 900,00
6411	Salaires, appointements, commissions base	425 720,00	408 000,00	408 000,00
6451	Cotisations à l'urssaf	25 690,00	42 000,00	42 000,00
014 (7)	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	627 000,00	523 000,00	523 000,00
6541	Créances admises en non valeur		30 000,00	30 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	627 000,00	493 000,00	493 000,00
TOTAL = DÉPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		3 329 610,00	3 464 430,00	3 464 430,00
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)		20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés		20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions (d) (9)	150 000,00		
6815	Dotation prov. risques & charges exploit	150 000,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)			
022	Dépenses imprévues (f)	20 000,00		
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		3 499 610,00	3 464 430,00	3 464 430,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 68112 sera négatif.

(9) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Four mémoire budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
023	Virement à la section d'investissement	737 000,00	1 478 000,00	1 478 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (11) (12)			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		737 000,00	1 478 000,00	1 478 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		737 000,00	1 478 000,00	1 478 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		4 236 610,00	4 962 430,00	4 962 430,00

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 962 430,00

Détail du calcul des ICNE au compte 6612 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) 62 : sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012.

(6) 634 : ce compte est uniquement ouvert en M41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44.

(8) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	3 298 722,00	3 377 244,00	3 377 244,00
706	Prestations de services	3 298 722,00	3 377 244,00	3 377 244,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)			
74	Subventions d'exploitation	937 888,00	848 186,00	848 186,00
74	Subventions d'exploitation	937 888,00	848 186,00	848 186,00
75	Autres produits de gestion courante			
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 013+70+73+74+75		4 236 610,00	4 225 430,00	4 225 430,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)			
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (d) (7)		737 000,00	737 000,00
7815	Reprises sur prov. risques & charges		737 000,00	737 000,00
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 236 610,00	4 962 430,00	4 962 430,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (8) (9)			
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et ordres)	4 236 610,00	4 962 430,00	4 962 430,00
--	--------------	--------------	--------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
---	-----------------------------------	--

+	R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
---	---	--

=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 962 430,00
---	--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. 1 - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de

merchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	225 000,00		
2031	Frais d'études	140 000,00		
2051	Concessions et droits similaires	85 000,00		
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	90 000,00	381 000,00	381 000,00
2111	Terrains nus	5 000,00		
2157	Agencements et aménagements du matériel	75 000,00	371 000,00	371 000,00
2182	Matériel de transport		10 000,00	10 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel inform.	10 000,00		
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)			
23	Immobilisations en cours (hors opération)	422 000,00	1 097 000,00	1 097 000,00
2315	Installations, mat. et outill. techniques	422 000,00	1 097 000,00	1 097 000,00
	Total des opérations (5)			
	Total des dépenses d'équipement	737 000,00	1 478 000,00	1 478 000,00

10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation (Ba, régie)			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	Total des dépenses financières			

45 ... 1..	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES	737 000,00	1 478 000,00	1 478 000,00
-----------------------------------	-------------------	---------------------	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) cf. I - Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Voté (4)
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7) (8)</i>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			
	<i>Charges transférées</i>			
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE				

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	737 000,00	1 478 000,00	1 478 000,00
---	------------	--------------	--------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)
+	D001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
	1 478 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	budget primitif précédent (2)	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	737 000,00	1 478 000,00	1 478 000,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)</i>			
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		737 000,00	1 478 000,00	1 478 000,00
+				
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		737 000,00	1 478 000,00	1 478 000,00
+				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		737 000,00	1 478 000,00	1 478 000,00

RESTES A REALISER N-1 (9)	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
1 478 000,00	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) cf. I - Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2
ETAT DES PROVISIONS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée	

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
.....						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)			6 621 760,0	6 621 760,0		5 884 760,0
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques			6 621 760,00	6 621 760,00	737 000,0	5 884 760,0
.....						
Dépréciation (2)						
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES			6 621 760,0	6 621 760,0		5 884 760,0
TOTAL GENERAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		1 478 000,00	1 478 000,00	
Ressources propres externes de l'année (a)				
10	Dotations, fonds divers et réserves			
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 478 000,00	1 478 000,00	
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	1 478 000,00	1 478 000,00	

	Opérations de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL
	III				IV
Total ressources propres disponibles	1 478 000,00				1 478 000,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV 1 478 000,00
Solde	V=IV-II (6) +1 478 000,00

- (1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - Vue d'ensemble.
(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

IV - ANNEXES	IV	IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1 B2.2	ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1 B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N-1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1) (3)
Microcentrale du Chapea	juin-16 2 700 000,00 €	0	2 700 000,00 €	€ (prévu 13 000)	737 000,00 €	1 850 000,00 €	- €

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N-1	Restes à financer (exercice au-delà de N+1) (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	Réalisations à réaliser N-1 (3) (5)	propositions nouvelles (4)	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services TECHNIQUES							
Emplois créés au titre de l'article 8-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)	TOTAL	3			2,7		
Attaché principal		0,5			0,5		
Attaché	A	1			1		
Rédacteur	B	0,5			0,4		
Adjoint administratif de première classe	C	1			0,8		
FILIERE TECHNIQUE (c)	TOTAL	6,9			6,9		
Ingénieur en chef	A	0,5			0,5		
Ingénieur	A	2			2		
Technicien principal de 1ère classe	B	2			2		
Technicien principal de 2ème classe	B	0,4			0,4		
Technicien	B	2			2		
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE(j)							
EMPLOIS NON CITES (k)							
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		9,9	0	0	9,6		

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc ..

DIRECTION	OBJET DU MARCHÉ	MONTANT ESTIME € HT
	mise en place de plateforme e-learning pour les prévisionnistes	16 666 €
	Rénovation vanne de garde de fond	84 000 €
	reprise étanchéité pont route (joint de chaussée et trottoir)	125 000 €
	codeur vanne	21 000 €
	sécurisation du site (clôtures, vidéosurveillance, panneaux d'information)	50 000 €
	peinture passerelle piétonne pont-route	84 000 €
	sécurisation du site (Naussac)	17 000 €
	travaux béton tour de prise	17 000 €
	étude de stabilité	42 000 €
	Mise en œuvre d'un plan de sensibilisation pour améliorer la conscience du risque et la résilience du territoire	25 000 €
	Etude "relations nappes / rivières"	125 000 €
	Tableau bord - logiciel données	40 000 €
	Plan gestion des zones humides - Plan de gestion : préservation et restauration de la dynamique fluviale, des gravières du Val d'Allier et outil de suivi diffusion guide	60 000 €
DDGT/SAGE	Etude définition des travaux de réhabilitation de 2 sites de gravière à risque vis-à-vis de la dynamique fluviale	40 000 €
	Etude projet barrages de Montluçon	8 333 €
	Suivi de la qualité des eaux des cours d'eau	20 833 €
	Etude Zoom zone d'expansion des crues - hors PPRI	41 667 €
	Suivi des espèces piscicoles migratrices	70 833 €
	Inventaire des zones humides	200 000 €
	Etude de gestion quantitative	50 000 €
DDGT/RDI	Sensibilisation d'entreprises au risque d'inondation (expérimentation "nudges")	40 000 €
	AMO Assurances	6 667 €
DAF	Assurances de l'Etablissement	350 000 €
	GED/Dematérialisation	25 000 €
DGS/COM	Marché de réalisation de supports de communication ALLOTI	40 000 €
	Marché impression / routage	85 000 €

Etablissement public Loire : Budget annexe
Paierie régionale du Centre


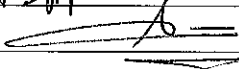
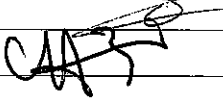
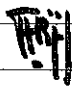

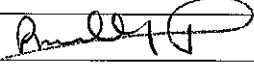


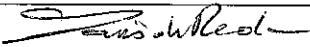
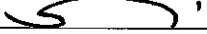
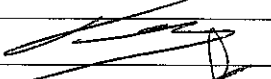
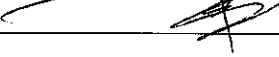
Budget primitif

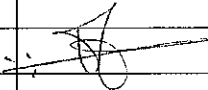
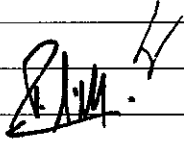
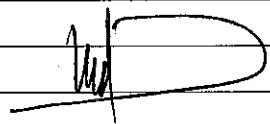
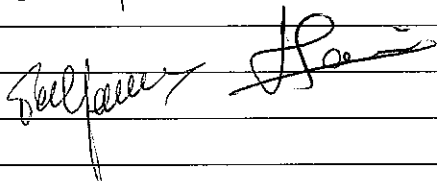
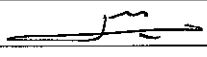
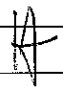
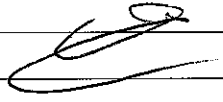
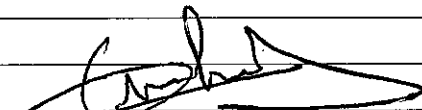
Présenté par le Président du Comité Syndical.
A Orléans , le 7 décembre 2016

Nombre de membres en exercice	72
Nombre de membres présents ou représentés	23
Nombre de suffrages exprimés	21
VOTE :	
Contre :	
Four :	44
Abstentions :	
Date de convocation :	

Délibéré par le Comité Syndical réuni en session ordinaire
A Orléans , le 7 décembre 2016

Les membres du Comité Syndical

ALDEBERT Vincent	
ANTON Stéphanie	
ASSEZAT Georges	
BAGOT Patrick	
BARLE Christian	
BARNIER Jean-François	
BERGEON Jean-Luc	
BOIGARD Fabrice	
BOISNEAU Jean-Paul	
BOUQUET Jocelyne	
BROSSELLIER Pierre	
BROUILLE Andréa	
CHITO Christian	
COINTEPAS François	
COLAS Frédérique	
CORSAN Jean-Jacques	
COUTURIER Christian	
DA SILVA Jennifer	
DEMOIS Jean-Louis	
DE REDON Louis	
DUMAS Christian	
DURAND Bruno	
FAUCHEUX Benoit	
FRECHET Daniel	
GAILLARD Thierry	
GALLIEN Cécile	
GENET Fabien	
GERAULT Laurent	
GIEN Chantal	
HAMEAU Pascale	
HAMEON Françoise	
HERVOCHON Freddy	

HERTELOUP Alain	
JODAR Christiane	
JOUBERT Michel	
KAQUES Djamilia	
LACROIX Jérémie	
LAVILLE Didier	
LEBLANC Jean-Claude	
LEFORT Pierre	
LEGOUTIERE Pierre-Antoine	
LHERTIER Catherine	
LIANCE Bruno	
LOPEZ Luc-Jean-Jacques	
MAILLOIS Aurélie	
MAIRAL Jean-Claude	
MALBO Gérard	
MAQUIN Gabriel	
MARCHAND André	
MARTIN Louis-François	
MASSOT Yves	
MATHEU Sylvain	
MORIN Jean-Claude	
PALPAGUER Bernard	
PERRAUDIN Edith	
PLENET Simon	
POIRIER Nathalie	
REBOUT Chantal	
REZÉ Jean-Pierre	
RIBOULET Claude	
RIGLET Jean-Luc	
RIVET Nadine	
ROCHE Bernadette	
ROUSSET Nathalie	
SARDOU Dominique	
SAUVADE Bernard	
TAITE Jean-Pierre	
TUBIANA Sophie	
VERIN Anne	
VALLE Marie-Thérèse	
VIGIER Jean-Pierre	
VIROULAUD Rémy	

Compte tenu de la réception en Préfecture, le **08 DEC. 2016**
et de la publication, le **09 DEC. 2016**

Certifié exécutoire par le Président du Comité Syndical,

A Orléans, le **07 DEC. 2016**
Le Président de l'Établissement public Loire

REÇU A LA PREFECTURE
DE LA REGION CENTRE LE
08 DEC. 2016
S.G.A.R.

1020